



**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE L'ASOZOF
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du jeudi le 16 mars 2023.**

Zone Industrielle du Port B.P 6022 Lomé - TOGO Tél. : +228 22 71 27 84 Email : info@asozof.org www.asozof.org

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'ASOZOF,

Monsieur le Directeur Général de la SAZOF,

Mesdames, Messieurs les Directeurs de sociétés, chefs d'entreprises et chers collègues,

Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant tout propos vous souhaiter la cordiale bienvenue à notre Assemblée Générale de ce jour. Cette réunion, comme vous le savez, relève d'une obligation statutaire. Elle nous permet de présenter notre bilan de l'exercice 2022 fortement marqué par la « vie chère » et les revendications syndicales qui ont ponctué l'année écoulée, au cours de laquelle le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale ont rencontré le Collectif des Syndicats de la Zone Franche du Togo (COSYNTRAZOFT) cinq fois.

Je voudrais donc réitérer mes sincères remerciements aux membres du Conseil d'Administration pour leur disponibilité et leur dévouement. Inutile de rappeler que ces rencontres avec nos partenaires sociaux ne sont pas toujours faciles. Mais, DIEU aidant, nous sommes parvenus à des accords, plutôt à des arrangements, en attendant mieux...

Face à la cherté de la vie, l'augmentation du manger, du loyer, du transport, du carburant, du gaz, nous sommes parvenus à l'octroi d'une prime que nous avons

dénommée « Prime vie chère » à tous nos travailleurs. Mesdames, Messieurs les Administrateurs, toutes mes félicitations !

Mes vifs remerciements vont également à l'endroit de tous les Chefs d'entreprises qui ont bien voulu consentir le paiement de la « Prime vie chère » à leurs employés. Celle-ci demeure aussi un symbole de la solidarité des Patrons envers leurs travailleurs, malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. En effet, il vous souvient que les prix de nos matières premières ont augmenté, doublé voire quintuplé dans certains cas. La guerre russo-ukrainienne a jeté une menace effroyable sur nos activités, alors même que nous portons encore les stigmates de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Etre entrepreneur par les temps qui courent est extrêmement difficile ! Trop de défis, et trop peu de solutions ! Les opportunités se raréfient. Il nous faut nous réinventer pour maintenir le cap et espérer percer !

Je saisis cette occasion pour remercier le Directeur de l'Emploi et des Lois Sociales de la SAZOF pour sa collaboration indéfectible, sous la bienveillance de son Directeur Général dont nous apprécions les contributions et les conseils avisés.

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2022 a aussi été marqué par l'augmentation des loyers de terrains du Port Autonome de Lomé de 400 à 1000 FCFA sans aucune consultation avec les entreprises locataires. Il a fallu de longs mois de négociations entre le Président du Conseil National du

Patronat, que nous avons saisi du dossier, et le Ministre de l'Economie Maritime pour que le Port baisse ses loyers à 700 F. Malgré cela, l'augmentation demeure substantielle. Que devons-nous retenir de ce « feuilleton » ? Nous devons rechercher un partenariat plus fort avec le PAL afin que le dialogue public-privé, en l'occurrence entre le Port et le secteur privé soit concerté... Il y va de la compétitivité de nos entreprises...

La paralysie de nos sociétés confrontées aux problèmes de transfert de devises mérite une attention particulière. Nous en avons saisi la BCEAO afin qu'une solution soit trouvée. Je suis sûr que ce problème fera objet d'échanges tout à l'heure surtout après le webinaire avec la BCEAO...

Mesdames/Messieurs

Je voudrais féliciter tous les Chefs d'entreprises qui cotisent et contribuent par là-même aux activités de notre organisation patronale. Merci aussi aux nouveaux adhérents ainsi qu'à ceux qui viennent et nous font confiance.

Je tiens à rendre un hommage particulier à la société CAJOU ESPOIR située à Tchamba au nord du Togo, et ayant pour objet la transformation des noix de cajou exportées vers le marché américain. Elle a distribué 600 vélos à ses travailleurs, surtout aux femmes, afin de leur faciliter le déplacement. Elle a aussi construit des garderies pour accueillir les enfants du personnel occupé à l'usine, et un centre de santé pour les premiers

soins... Un tel acte, que je salue, contribue à la visibilité de la Zone Franche, et doit nous inspirer à titre individuel comme collectif.

Mesdames/Messieurs

J'aimerais partager avec vous cette idée qui me préoccupe depuis quelques mois. Je voudrais vous la soumettre afin que dans le débat, vous puissiez dire ce que vous en pensez, ce qui nous permettra d'agir. Je suis habité par l'idée de construire notre propre siège. Un siège pour l'ASOZOF ! Pour cela, il nous faudra un terrain. L'Etat pourra nous en attribuer si nous en faisons la demande... Adhérons-nous à cette idée ? Une fois le terrain disponible, nous mettrons en place une stratégie pour construire un immeuble avec des bureaux à louer, ce qui assurera des ressources pérennes à l'ASOZOF. Le plus long voyage commence par le premier pas...

Je ne saurais clore mon propos sans renouveler mes remerciements aux Administrateurs ainsi qu'à tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin pour ma réélection au poste de Vice-Président du Conseil National du Patronat, chargé de la Zone Franche, de l'Industrie, des Mines et de l'Energie. J'ai un cœur reconnaissant pour vos conseils, vos suggestions et vos encouragements dont j'ai toujours besoin.

En tant que Chefs d'entreprises, nous ne devons pas nous laisser abattre par les circonstances et la conjoncture économique. Je salue donc votre perspicacité, votre lecture et votre analyse de

l'écosystème interne et international dans lequel évoluent nos unités de production de biens ou services.

Plus que jamais, nous devons rester solidaires face aux enjeux de croissance et développement de nos entreprises. Cette solidarité, vous l'avez déjà manifestée, à plusieurs occasions d'ailleurs, que ce soit pendant la gestion de la crise du Covid 19, que ce soit récemment lorsque nous avons dit de ne pas payer les loyers du Port tant que les négociations étaient en cours, et en dépit des amendes brandies en cas de non-paiement avant l'expiration du délai, que ce soit dans les négociations avec nos partenaires sociaux... De nouveaux rounds nous attendent, et nous devons y aller non en rangs dispersés, mais en unité, j'allais dire en union sacrée ! Car, plus nous serons unis, et plus forts nous serons ! C'est pour cette raison que je dois reprendre mon bâton de pèlerin pour recommencer les visites d'entreprises entre-temps refroidies par la gestion du Covid.

Vive notre organisation patronale !

Merci à toutes et à tous !

Merci pour votre attention !

**ADODO Dahouè Kossi,
Président de l'ASOZOF.**

